

Les subsides

avant les élections, dans le cadre du programme Canada au travail qui paie la main-d'œuvre, tandis que le ministère des Pêches s'occupe des matériaux. J'espère ne pas avoir fait une gaffe en mentionnant ce fait; nous risquons peut-être qu'on nous coupe les fonds destinés aux matériaux. En tout cas, le gouvernement n'accorde pas toute l'importance qu'il devrait aux pêches.

Originaire de Terre-Neuve, le ministre fonde de grands espoirs sur le développement de l'industrie pétrolière au large des côtes de sa province. Je le comprends et j'espère que ses espoirs se concrétiseront. Mais je lui rappelle—et j'espère qu'il le rappellera à son tour au ministre des Finances, le bouffon de la Chambre—que longtemps après que les scientifiques auront trouvé de nouvelles sources d'énergie et que le pétrole aura cessé de valoir autant qu'il ne vaut aujourd'hui, les produits de la mer seront encore essentiels à la survie de l'humanité. Ce sera encore la ressource la plus précieuse des provinces de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Bien dit!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): J'espère que le gouvernement changera d'attitude et qu'il cessera d'accorder au pétrole la préférence sur la pêche, car il devrait en être tout autrement. Il ne faut quand même pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous devrions continuer de développer notre secteur de la pêche, mais si le gouvernement ne fournit pas aux pêcheurs les moyens de faire leur travail, ils n'y arriveront pas.

Nous avons également vu les grandes sociétés de conditionnement imposer leur volonté aux pêcheurs et décider notamment combien ils obtiendront pour leur poisson, où et quand ils auront le droit de le vendre. Nous avons vu de petits conditionneurs locaux, que le gouvernement prétend représenter, se faire dire: «Non, vous n'agrandirez pas votre entreprise; vous n'avez pas droit aux subventions du MEER. Même si le MEER vous en accorde, nous nous y opposerons parce qu'il n'y a pas assez de poisson.» On leur répond cela alors qu'actuellement, leurs entreprises ne sont pas assez grandes pour conditionner tout le poisson que les pêcheurs ont à vendre. Que font le ministre et ses collaborateurs lorsque le ministère prend des décisions aussi ridicules?

La politique des pêches dans les provinces Atlantiques nous sera-t-elle dictée par les grandes sociétés, et je veux parler surtout des trois ou quatre plus importantes qui ont dû contribuer généreusement à la caisse du parti conservateur? Autre question importante: cette politique sera-t-elle établie par le ministre et ses fonctionnaires, de concert avec les pêcheurs qui risquent leur vie pour alimenter le marché?

Le gouvernement est au pouvoir depuis à peu près six mois et déjà nous constatons que le favoritisme politique prend le dessus sur le progrès; les grosses conserveries passent avant les pêcheurs; le gouvernement s'attache davantage à répondre aux vœux des ministres provinciaux et des parasites du parti qu'à

ceux des pêcheurs et il se soucie peu de l'exploitation méthodique de la pêche.

Des voix: Quelle honte!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Combien de temps cela va-t-il continuer? Quand le ministre s'affirmera-t-il? Quand retrouvera-t-il son humeur belliqueuse du temps qu'il était dans l'opposition? Quand tiendra-t-il tête au ministre des Finances?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le député a bien le droit d'expliquer ce qui le met en colère. Je voudrais cependant lui dire que les leaders à la Chambre se sont consultés au sujet de la présence des ministres au cours de l'étude du bill en comité plénier. Il a été convenu que les ministres suivants se présenteraient: le ministre des Finances, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre des Transports, le ministre des Pêches et des Océans ici présent, le ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le ministre de l'Expansion économique régionale. Il a été prévu que ces ministres viendraient répondre aux questions des députés qui, il me semble, ont ainsi toute la latitude voulue pour interroger les ministres. Je ne veux pas interrompre le député, car je sais que le sujet lui tient à cœur. Il est libre d'employer son temps comme il le désire, mais les ministres attendent ses questions pour y répondre.

• (1530)

Le président: Je n'ai évidemment aucune autorité sur les interventions des députés. Ces ententes ne restreignent en rien le droit des députés d'exprimer leur opinion comme ils le veulent.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le président, au total, si j'inclus les interruptions que j'ai dû subir de la part de ministres de la Couronne, je n'ai pris que sept minutes. Je sais que le whip en chef du gouvernement sera heureux d'apprendre que j'ai presque fini, parce qu'il n'aime pas plus entendre la vérité que les autres ministres. Ils n'aiment pas se faire mettre sous le nez leur favoritisme politique mesquin.

M. Nystrom: Ils ont profité de nos leçons, Maurice.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Les joyeux socialistes à ma droite se mettent maintenant de la partie. Je suis sûr que le député qui vient de faire cette remarque connaît bien la pêche. Il n'a probablement jamais vu d'autres poissons que ceux qu'on lui a servis au restaurant du Parlement.

M. Nystrom: Des libéraux en particulier.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): J'allais terminer quand le leader du gouvernement à la Chambre m'a interrompu. Le gouvernement et l'autre parti de l'opposition ont l'air d'avoir tellement hâte que je me taise, que je vais faire quelques autres commentaires.